

La politique allemande de la France de 1945 à 1948

Antoine FRAYSSE

Department of Foreign Languages, Aichi University of Education, Kariya 448-8542, Japan.

Lorsque le 5 juin 1945, dans la Déclaration de Berlin fixant le statut de l'Allemagne, la France obtient une zone d'occupation au même titre que les trois autres vainqueurs de la guerre, le Gouvernement provisoire de la République française a une politique bien définie à l'égard de l'Allemagne. Celle-ci a été élaborée pendant la guerre et ne variera pas jusqu'à son abandon en 1948.

C'est le tableau des multiples causes de l'échec de cette politique qui constitue la matière de cet article qui s'organisera de manière chronologique. La définition de la politique allemande de la France sera traitée tout d'abord. Ensuite, nous tenterons de délimiter le statut d'Allié et le "poids" diplomatique de la France de 1945 par rapport aux autres Alliés. Enfin nous examinerons la chronologie de l'application de la politique allemande de la France et ses vicissitudes.

La politique allemande de la France.

La conduite à tenir à l'égard de l'Allemagne après le conflit a été définie par le Comité français de la libération nationale à Alger dès 1943, puis par le Gouvernement provisoire de la République française en 1944-1945. Territorialement, la Sarre doit être rattachée à la France et la Rhénanie doit passer sous protectorat français. Economiquement, la Ruhr doit être internationalisée et une partie de l'appareil de production allemand doit être transportée en France au titre de réparations. Politiquement enfin, le Reich centralisé doit être remplacé par une sorte de confédération pour le reste de l'Allemagne, amputée à l'Est d'une partie des provinces prussiennes au profit de l'URSS et de la Pologne. Ces objectifs s'inscrivent dans la ligne traditionnelle des objectifs géopolitiques français encore poursuivis pendant la Première Guerre mondiale (Plan Foch) et jusqu'à la crise de l'occupation de la Ruhr en 1923-1924. Cette politique repose sur une conception pour le moins discutable de l'histoire allemande, à savoir qu'Hitler était un produit logique et inévitable de l'unité allemande et du prussianisme. Il est donc indispensable, pour éviter à l'Allemagne et au reste du monde une nouvelle expérience fâcheuse de détruire la Prusse et de morceler l'Allemagne. Ce programme très dur est d'autant plus justifié aux yeux des membres du gouvernement français et de l'opinion publique que le conflit qui s'achève est le troisième en soixante-dix ans, toujours contre le même ennemi qualifié d'"héréditaire", et que le pays se trouve dans un état de ruine si considérable après presque cinq années d'occupation par l'ennemi que l'Allemagne ne doit plus jamais être capable de se reconstituer pour prendre une nouvelle revanche.

Afin de s'assurer de l'Allemagne après la guerre, obéissant en cela à une vision géostratégique traditionnellement française depuis 1892 et 1936, le général de Gaulle conclut le 10 décembre 1944 avec Staline un pacte de sécurité. Si l'alliance avec la France contre l'Allemagne est acceptable pour le dirigeant soviétique, entériner les objectifs français à l'égard du Reich ne l'est pas. Staline refuse donc de soutenir les projets français concernant la mise sous contrôle par la France de la Sarre, de la Rhénanie et de la Ruhr.

A ce moment-là (fin 1944), le refus par Staline d'accéder aux revendications françaises ne prête pas à conséquence. A la fin 1944 en effet, les autres Alliés sont toujours favorables à un démembrement de l'Allemagne, même si leurs plans ont évolué depuis la Conférence de Téhéran de la fin 1943. Churchill proposait alors la création d'un état austro-bavarois et le détachement de la Ruhr et de la Westphalie de la Prusse et Roosevelt le partage de l'Allemagne en cinq états, le canal de Kiel, Hambourg, la Ruhr et la Sarre étant placés sous contrôle de l'O.N.U.. A l'automne 1944 le secrétaire au Trésor Morgenthau propose à Roosevelt un plan de désindustrialisation du Reich en le vouant essentiellement à l'agriculture et à l'élevage. Ce projet ne tardera pas à être abandonné. A Yalta en février 1945, Churchill, Roosevelt et Staline sont toujours favorables à un démembrement de l'Allemagne et décident de créer une commission de préparation à cet effet constituée des

ambassadeurs américains et soviétiques à Londres sous la présidence d'Eden. Cette commission du démembrement ne sera arrivée à aucun résultat au 8 mai 1945.

A cette date, la politique française concernant l'Allemagne semble en phase avec celle des Alliés, tout au moins sur le principe du démembrement du Reich, à l'exception de la réserve soviétique exprimée lors de la négociation du pacte de sécurité. Ce désaccord sur le démembrement va de nouveau s'exprimer, publiquement cette fois, dans la *Pravda* du 10 mai 1945 dans les termes suivants: "L'Union Soviétique n'a pas l'intention de démembrer ou de détruire l'Allemagne." Quoi qu'il en soit, lorsque Truman se présente à la Conférence de Potsdam en juillet 1945, il arrive avec un plan de partage. La politique allemande des Français semble encore d'actualité, mais la France n'est pas conviée à Potsdam, même si elle fait partie des puissances d'occupation car elle a un statut un peu particulier par rapport aux autres Alliés. C'est ce statut particulier sur lequel nous allons nous pencher maintenant.

Le statut d'Allié et le poids diplomatique de la France de 1945.

La reconnaissance officielle du Gouvernement provisoire de la République française par les Alliés britanniques et américains date du 23 septembre 1944; c'est dire que Roosevelt a bien tardé à reconnaître sa légitimité. En fait les Britanniques avaient dès le 30 juin conclu des accords liquidant tout contentieux mais leurs rapports avec le général de Gaulle étaient bien meilleurs que ceux que Roosevelt pouvait avoir avec lui. Les Soviétiques, bien qu'ayant reconnu le CFLN dès 1943, semblent attendre la décision américaine pour s'y aligner. Même s'il est limité en nombre par rapport à celui des autres Alliés, l'engagement français dans le conflit n'en demeure pas moins significatif (18 divisions à la fin du conflit). Cette reconnaissance tardive signifie que les Alliés ne peuvent plus modifier leurs plans difficilement négociés à trois depuis la Conférence de Téhéran de 1943 et que ce quatrième partenaire ne pourra pas toujours être associé aux processus de décision.

En octobre 1944, à Dumbarton Oaks, la France ne participe pas aux discussions préliminaires à la création de l'Organisation des Nations unies, mais les Alliés lui réservent néanmoins un siège au Conseil de sécurité. Le 11 novembre 1944, Churchill annonce à de Gaulle que la France pourra dorénavant siéger au Comité consultatif européen qui vient juste de définir les trois zones d'occupation et l'occupation conjointe de Berlin. En 1945, la France est encore absente aux conférences décisives de Yalta et Potsdam. Elle n'a en fait aucune part aux décisions fondamentales qui engagent l'avenir de l'Europe entière.

C'est à Yalta que la France a obtenu une zone d'occupation, et cela grâce aux efforts obstinés de Churchill. Roosevelt et Staline s'y opposaient tout d'abord. Churchill parvint à convaincre Roosevelt, puis Staline péniblement, arguant que si les forces américaines quittaient l'Europe au bout de deux ans, la Grande-Bretagne serait alors incapable d'occuper seule la partie occidentale de l'Allemagne; il fallait donc, afin d'y exercer une surveillance convenable, charger la France d'une zone d'occupation. Finalement, Staline déclara qu'il se rangerait à l'avis de Roosevelt, à condition que la zone française soit prélevée sur les zones britanniques et américaines. On convint enfin selon les termes du communiqué final que "la France serait invitée par les trois puissances à occuper une zone, si elle le désire, et à faire partie de la Commission de contrôle en qualité de quatrième membre."

Bien que non signataire des accords interalliés de Potsdam, la France se voit conférer une zone d'occupation comprenant une partie de Berlin, la Sarre, le Palatinat, le pays de Bade et le Wurtemberg-Hohenzollern. Elle siège bien sûr à la Commission de contrôle à Berlin à partir du 30 juillet 1945 et participe dès novembre 1945 aux conférences régulières des ministres des Affaires étrangères des Quatre. Tous les moyens semblent réunis pour pouvoir mettre en application la politique allemande définie en 1943. De plus, sur la scène internationale, elle siège avec droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU. Toutes les apparences prêtent à penser que la France a retrouvé son statut de grande puissance.

Derrière les apparences la réalité est tout autre. Lors de la première Conférence des ministres des Affaires étrangères (CMAE) tenue à Paris en novembre-décembre 1945, les Alliés se sont mis d'accord pour accorder 20% du montant global des réparations à la France, mais il s'agit là en fait des dernières concessions qu'ils lui font. Pour expliquer cet état de fait, il nous faut revenir au fonctionnement de la Commission de contrôle

quadripartite de Berlin.

La France n'ayant pas été invitée à Potsdam, elle n'est pas liée par les décisions des trois autres Alliés. Or ces décisions doivent être appliquées par le Conseil de contrôle dont la France fait partie et qui ne peut prendre des mesures qu'à l'unanimité de ses membres. Le fait que la France est désormais membre de la CMAE, prévue pour élaborer les futurs traités de paix, ne lève pas cette contradiction fondamentale. Le gouvernement français fait savoir aux Trois dès le 7 août 1945 qu'il accepte les grandes lignes des accords de Potsdam. Mais il ajoute qu'"il ne saurait accepter a priori la reconstitution qui paraît envisagée pour une époque déterminée d'un gouvernement central en Allemagne." (*Documents français relatifs à l'Allemagne*. Août 1945-février 1947. Ministère des Affaires étrangères). Car c'est une fédération d'états que la politique française cherche à obtenir, ainsi que le détachement complet de la région Sarre-Rhin-Ruhr. Pour cela, il faut s'opposer à toutes mesures à tendances centralisatrices, en particulier à la constitution de partis politiques pour l'ensemble du pays et à la création de départements administratifs centraux allemands. Or la création de tels organes est prévue par les accords de Potsdam, notamment en matière de finances, transports, communications, commerce extérieur et industrie. Ils doivent être gérés par des secrétaires d'Etat allemands sous la direction du Conseil de contrôle. Le veto français empêche leur constitution et irrite au plus haut point les Alliés, notamment Américains et cela, pratiquement depuis le début des séances de travail. Il se peut aussi que le blocage français soit une des raisons pour lesquelles l'URSS se soit opposée à la participation de la France à la deuxième CMAE de décembre 1945 à Moscou. Cette attitude française a d'abord été inspirée par l'argument "historique" selon lequel seule une Allemagne morcelée pourrait être démocratique. Mais très rapidement, on met en avant une autre raison, sans abandonner pour autant la première. Si l'on bloque tout effort de centralisation à Berlin et aux réunions de la CMAE, c'est pour obtenir un résultat pour la Sarre, la Rhénanie et la Ruhr, autrement dit pour échanger un possible assouplissement en matière d'unité allemande contre des avantages économiques et stratégiques.

Il est vrai que la situation économique de la France en 1945 est proche de la banqueroute. Les contrats de prêt-bail sont résiliés par les Etats-Unis dès le 21 août 1945. Les accords de Bretton Woods imposent de contracter des emprunts auprès du Fonds monétaire international et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement où la domination du dollar est incontestée. Enfin dès décembre 1945, le gouvernement sollicite un prêt de 550 millions de dollars à l'Export-Import Bank pour financer les commandes minimales en matières premières et machines. Puis au printemps 1946, le gouvernement envoie ses plus brillants représentants à Washington négocier le paiement des dettes de guerre. Celles-ci sont liquidées gracieusement et agrémentées de nouveaux prêts devant être affectés à la reconstruction. Mais la contrepartie de cette aide exceptionnelle est l'ouverture du marché français aux produits américains. Est-ce l'annonce d'un alignement diplomatique et économique profond? Quoi qu'il en soit, la dépendance économique croissante de la France envers les Etats-Unis n'est pas un gage de réussite pour les gouvernants français dans l'application de leur politique allemande et les premières concessions françaises sur la question d'une administration centrale en Allemagne ne tardent pas à voir le jour.

Sur la scène diplomatique, la France ne fait pas le poids face aux Etats-Unis et à l'URSS qui savent fort bien qu'elle n'a pas les moyens de sa politique, qu'elle soit intérieure, extérieure ou économique. Sa classe politique est composée, soit de personnages nouveaux mais peu compétents pour la plupart, soit de vieux personnages issus de la période d'avant-guerre et peu préparés à accepter de nouvelles règles du jeu politique. Au sujet de l'Allemagne, la classe politique dans son ensemble soutient unanimement les revendications du gouvernement et la plus petite concession faite aux Alliés en faveur d'une administration allemande centralisée est considérée comme une trahison. Il faudra une énorme pression d'événements extérieurs pour faire évoluer la mentalité des gouvernants français et toutes sortes d'assurances et de garanties de la part des Etats-Unis pour leur faire abandonner leur politique allemande. C'est ce processus que nous allons décrire dans la partie suivante.

Les vicissitudes de l'application de la politique allemande de la France.

Deux phases peuvent être distinguées durant la période 1946-1948. La première s'étend du début 1946 à

avril 1947 avec l'échec de la conférence de Moscou. La France adopte une conduite de neutralité dans le différend de plus en plus aigu opposant les Etats-Unis et l'URSS. La seconde phase couvre la période commençant avec le lancement du Plan Marshall en juin 1947 et s'achève en juin 1948 avec les accords de Londres par lesquels la France renonçant définitivement à la politique allemande suivie depuis la Libération, accepte la création d'une autorité internationale de la Ruhr et la convocation par les autorités régionales allemandes, en liaison avec les gouverneurs militaires occidentaux, d'une Assemblée constituante pour toute l'Allemagne de l'Ouest. Il s'agit de l'alignement progressif de la politique française sur celle des Etats-Unis.

La France neutre.

Lors de la deuxième CMAE tenue à Paris (du 25 avril au 16 mai puis du 15 juin au 12 juillet 1946), après les discussions concernant les traités de paix avec les satellites du Reich, le problème allemand est abordé. Molotov prononce le 10 juillet un discours où il se montre très partisan de l'unité allemande et du rapide rétablissement à Berlin d'un gouvernement très centralisé pour toute l'Allemagne, s'opposant en cela aux thèses fédéralistes ou même confédéralistes (thèse française) des Occidentaux qui souhaitent ces systèmes comme garantie de sécurité pour l'avenir, L'unité politique de l'Allemagne avantage l'URSS. En revanche, il s'oppose résolument à la fusion économique des quatre zones réclamée par les Anglo-Saxons parce qu'elle est défavorable à l'URSS. Les Anglo-Américains réclament l'unité économique parce qu'ils sont obligés, étant donné le caractère industriel et urbanisé de leurs zones, d'importer non seulement ce qui est nécessaire à leur consommation, mais aussi à celle de la population allemande de ces régions dévastées. Aussi veulent-ils faire renaître la production industrielle pour permettre aux Allemands de l'échanger contre des produits agricoles et cherchent-ils à lever les barrières entre les zones pour libérer les échanges entre elles. Les positions sont déjà inconciliables et l'on voit à quel point les discussions sont éloignées des préoccupations françaises!

Ce même constat d'échec prévaut lors de la troisième conférence tenue à New York du 4 novembre au 2 décembre 1946 mais la France obtient des Anglo-Américains malgré l'opposition soviétique la séparation de la Sarre des autres zones par un cordon douanier mis en place le 19 décembre 1946. Toutes les autres revendications françaises sont rejetées.

Pour faire pièce au discours soviétique et pour s'attaquer de manière efficace au profond marasme économique affectant non seulement l'Allemagne mais aussi les autres pays d'Europe de l'Ouest car on s'est aperçu très vite de l'interdépendance des économies des pays européens, et aussi parce qu'ils ont maintenant percé au grand jour les intentions réelles des Soviétiques, les Américains décident à partir de septembre 1946 de mettre fin à la période punitive de leur occupation et en fusionnant leur zone avec celle des Britanniques (bizone effective à dater du 1er janvier 1947), d'entamer un processus de reconstruction de l'économie allemande. Ils préconisent aussi l'établissement rapide d'un gouvernement provisoire de tout le pays à partir des gouvernements des Länder et se prononcent contre le détachement de la Rhénanie et de la Ruhr. Voilà pour les prétentions françaises! La course aux faveurs de l'Allemagne est lancée. Les Anglo-Américains ont compris l'intérêt général et sont conscients de la menace que peut constituer l'Allemagne, et aussi de la nouvelle menace constituée par l'URSS, mais la France semble sourde et aveugle et poursuit encore une politique du passé.

Malgré tout, des craintes commencent à se manifester à l'égard de l'URSS, aussi les dirigeants français vont-ils resserrer leurs alliances avec les Occidentaux, c'est le sens du traité franco-britannique de Dunkerque du 4 mars 1947, même si l'Allemagne est nommément désignée comme l'ennemi dont il faut se protéger, à plus forte raison que faire devant un ensemble germano-soviétique?

La Conférence de Moscou (du 10 mars au 25 avril 1947) est un échec total du point de vue des Occidentaux (en représailles contre la doctrine Truman) et tout particulièrement cuisant pour la diplomatie française en la personne de Georges Bidault. Les Soviétiques exigent l'imposition de lourds prélèvements économiques dans toutes les zones d'occupation, y compris la Ruhr, et renouvellent leurs exigences d'une Allemagne centralisée. Face à Staline, se posant en défenseur de l'unité allemande et qui, devant choisir, donne la priorité aux aspirations nationales allemandes par rapport aux revendications françaises, Bidault ne peut que répéter des propositions françaises qui avaient déjà été rejetées précédemment. Cet échec a le mérite de faire comprendre

aux diplomates français qu'il faut définitivement renoncer à l'espoir de voir l'URSS soutenir les revendications françaises sur l'Allemagne, Sarre comprise et qu'il faut dorénavant choisir son camp, avec toutes les conséquences que cela comporte. Dans une négociation séparée avec les Anglo-Américains, Bidault obtient cependant le 21 avril le rattachement économique de la Sarre à la France (effectif le 5 octobre 1947), l'introduction du Franc et des importations de charbon.

L'alignement.

La France, donc, rentre dans le rang. De façon à pouvoir assumer logiquement ses nouveaux choix, le gouvernement effectue le renvoi des ministres communistes y siégeant le 5 mai 1947.

Le 5 juin 1947 le Secrétaire d'état américain Marshall annonce le plan américain d'aide financière aux pays européens qui la solliciteront. L'offre de Marshall vient à point pour l'économie française déficiente au point de susciter une violente agitation sociale. Le 18 juin, le ministre anglais Bevin et le français Bidault décident de ne pas répondre à l'offre américaine sans consulter l'URSS et invitent sans trop y croire Molotov à une conférence à trois à Paris. Celui-ci arrive à Paris le 26 juin et repart le 2 juillet en refusant le Plan Marshall. Dès cet instant les blocs se constituent autour des Etats-Unis et de l'URSS.

La riposte soviétique au Plan Marshall arrive le 5 octobre avec la création du Kominform, bureau international du Communisme, invitant les partis frères de France, d'Italie, d'Angleterre et des autres pays à prendre le pouvoir partout où les conditions internes le permettent. Rejetés dans l'opposition en France et en Italie depuis le printemps, les communistes vont lancer dans ces pays de puissantes campagnes, marquées par des grèves insurrectionnelles et des manifestations de masse.

La dernière Conférence des ministres des Affaires étrangères a lieu à Londres du 25 novembre au 15 décembre. Pour Bevin, il s'agit de la conférence "de la dernière chance". Elle échoue encore plus complètement que celle de Moscou, s'achevant avant même que l'ordre du jour soit épuisé et sans fixer de date pour la prochaine réunion. Le désaccord entre Soviétiques et Occidentaux est total. Ces derniers ne peuvent accepter les formules avancées par les Soviétiques, qui, sous des formes diverses, paraissent destinées à créer les conditions favorables à l'éclosion d'une démocratie populaire. Ils se trouvent donc incités à créer dans les zones qu'ils contrôlent une structure politique capable de résister aux infiltrations et aux influences venant de l'Est. Les menaces soviétiques sur la Sarre ne sont d'aucun effet; la France est d'autant plus solidement ancrée au camp anglo-saxon que celui-ci lui a accordé de nombreuses facilités en Sarre en échange de concessions sur la Rhénanie et la Ruhr (pas d'autonomie), de l'acceptation de la bizonne anglo-américaine et de l'incorporation de la zone française dans sa souveraineté face aux Soviétiques, en somme tous les points sur lesquels la France avait été tout spécialement intransigeante jusque-là. En marge de la conférence, des discussions ont lieu entre chefs des délégations américaine, anglaise et française les 17 et 18 décembre, qui ont fait naître l'idée d'un pacte atlantique de défense. On trouve peut-être là les assurances et les garanties de la part des Etats-Unis pour faire renoncer les Français à leur politique allemande.

L'année 1947 marque donc pour la politique française le rapprochement progressif vers les thèses des Anglo-Américains. 1948, année du commencement de la guerre froide, verra le processus s'accélérer.

En janvier 1948, le problème sarrois touche à sa conclusion. La Sarre, jusque-là sous administration directe de la France, obtient un statut d'autonomie. Détachée politiquement de l'Allemagne, elle devient administrée par une assemblée législative et un ministère. Economiquement, elle est rattachée à la France et un accord intervient entre les trois Alliés, fixant les tonnages de production de charbon revenant à la France.

Survient alors un événement de la plus haute gravité et lourd de conséquences internationales: le "Coup de Prague" du 20 au 27 février en Tchécoslovaquie, coup d'Etat communiste qui traumatise fortement les Occidentaux. La tension entre l'Est et l'Ouest monte brusquement d'un cran; une psychose de guerre apparaît. L'état d'impréparation à l'éventualité d'une guerre saute alors aux yeux des dirigeants des pays de l'Europe de l'Ouest.

S'ouvre alors à Londres une longue conférence rassemblant les ministres des Affaires étrangères des trois Alliés occidentaux (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France) et ceux des pays du Benelux, du 23 février au 6 mars puis du 20 avril au 1^{er} juin 1948.

Pour ce qui est de la défense européenne, le 17 mars 1948 à Bruxelles, la France signe avec la Grande-Bretagne et les pays du Benelux le “Pacte de Bruxelles”, traité de défense et d’assistance mutuelle. L’Union de l’Europe Occidentale (U.E.O) est pour la première fois dans l’histoire des pays européens une alliance non pas tournée contre l’Allemagne, mais contre n’importe quel agresseur. Mais que peut réellement faire ce pacte militaire rassemblant neuf divisions contre les forces soviétiques? Seul un pacte atlantique pourrait offrir des garanties suffisantes.

Pour ce qui est de l’Allemagne, les Américains décident d’accélérer dans leur zone d’occupation la reconstitution d’un état économiquement et politiquement fort, capable de faire barrage au communisme.

Au terme de laborieux compromis, les Trois s’accordent sur un statut des zones d’occupation en vertu duquel la zone française se voit rattachée politiquement et économiquement à la bizonne anglo-américaine. Les trois Alliés s’accordent aussi sur la convocation par les autorités régionales allemandes, en liaison avec les gouverneurs militaires occidentaux, d’une Assemblée constituante pour toute l’Allemagne de l’Ouest. Enfin avec l’acceptation par les diplomates français de la création d’une Autorité internationale de la Ruhr, c’est la fin du plan français de détachement politique de la région et de l’internationalisation de ses industries.

La signature par la France des accords de Londres du 1^{er} juin 1948 consacre l’abandon définitif de la politique allemande élaborée en 1943 et suivie par tous les gouvernements français depuis 1945.

Pourquoi l’abandon de la politique allemande de 1943-1945 en 1948?

La première raison vient de l’impossibilité de la réaliser: les Alliés n’en veulent pas. Malgré le pacte de 1944, les Soviétiques rejettent les projets français. Ils veulent préserver l’unité allemande pour utiliser le nationalisme allemand à leur profit. Les Anglo-Américains considèrent que les plans français ne sont pas viables économiquement et s’opposent totalement aux Français sur l’établissement d’administrations centrales allemandes pour les affaires économiques.

La deuxième raison est que certains responsables français ont compris les conséquences de l’évolution de l’économie européenne et l’interdépendance croissante des économies occidentales, en particulier allemande et française. Bien que convaincus de la nécessité d’un programme rigoureux à l’égard de l’Allemagne, ils estiment que la priorité doit être accordée à la reconstruction de l’économie allemande parce qu’elle est la force motrice de la reconstruction française et aussi européenne.

La troisième raison est la prise de conscience progressive par les dirigeants français de la menace soviétique. Jusqu’ à l’été 1946, le gouvernement poursuit une politique officielle de bonne entente avec l’URSS. A l’été 1946, comprenant que Staline cherche à soviétiser l’Allemagne entière on commence à imaginer une menace germano-soviétique. En 1947, le désaccord croissant entre Soviétiques et Anglo-Américains sur la question allemande, le Plan Marshall et sa riposte soviétique amènent Paris à se rapprocher des thèses anglo-américaines. Les grandes grèves insurrectionnelles de la fin 1947 et le coup de Prague de février 1948 achèvent le processus. La menace soviétique étant désormais prioritaire, les Français acceptent enfin de changer de politique envers l’Allemagne, même si la crainte de celle-ci mettra encore de longues années à disparaître.

Références bibliographiques.

- Georgette Elgey. *Histoire de la Quatrième République. La République des illusions. 1945-1951.* Fayard. 1993.
Renata Fritsch-Bournazel. *L’Allemagne depuis 1945.* Hachette. 1997
André Fontaine. *Histoire de la guerre froide. 1. De la révolution d’Octobre à la guerre de Corée.* Fayard. 1965.
Alfred Grosser. *L’Allemagne de l’Occident 1945-1952.* Gallimard. 1953.
Alfred Grosser. *La Quatrième République et sa politique extérieure.* A. Colin. 1961.
Jean-Pierre Rioux. *La France de la Quatrième République. 1. L’ardeur et la nécessité. 1944-1952.* Editions du Seuil, 1980.
Georges-Henri Soutou. *L’alliance incertaine.* Fayard, 1996.
Georges-Henri Soutou. *La guerre de 50 ans. Les relations Est-Ouest 1943-1990.* Fayard. 2001.

(Received September 11, 2002)